

PRÉSENTATION DU DOUBLE DIPLÔME (LL.M. / MASTER) LIANT LES UNIVERSITÉS D'AIX-MARSEILLE ET D'OTTAWA

Le programme de double diplôme LL.M. / MASTER liant les universités d'Aix-Marseille et d'Ottawa est proposé dans le cadre de trois Masters de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille, dont deux dans la **mention Droit international et droit européen** proposés par le CERIC :

MASTER 2 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC & MASTER 2 DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

L'intégralité des cours dans ce programme est donnée en français (les cours à Ottawa également).

Chaque année, Aix-Marseille Université et l'Université d'Ottawa permettent à un maximum de 10 étudiants de s'inscrire à ce programme spécifique.

Les étudiants inscrits à ce programme seront assujettis aux mêmes normes d'évaluation et d'examen que tous les autres étudiants inscrits à un programme d'études supérieures des deux universités et obtiennent les ECTS (pour le Master) et les crédits universitaires (pour le LL.M.) conformément aux règlements de chaque université.

L'année se déroulera de la façon suivante :

1^{ER} SEMESTRE

à Aix-en-Provence de septembre **2021 à janvier 2022**

2ND SEMESTRE

à Ottawa de février **2022 à avril 2022**

SOUTENANCE DU MEMOIRE

à Aix-en-Provence en juin 2022 pour les étudiants issus de la sélection aixoise.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

DANS LE CADRE DU MASTER 2 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Programme des enseignements disponible à la page suivante :

https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/public/flyer_ceric-master_2-2020-diporange.pdf

DANS LE CADRE DU MASTER 2 DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

Programme des enseignements disponible à la page suivante :

https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/public/flyer_ceric-master_2-2020-duebleu.pdf

CALENDRIER ET PROCÉDURES DES CANDIDATURES

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES POUR LES PRESELECTIONS (1^{ERE} ETAPE) LE
JEUDI 15 AVRIL 2021**

(PAR MAIL UNIQUEMENT AVEC PREUVE D'ENVOI)

Communication des résultats entre le 26 et 30 avril 2021.

Pour les candidats présélectionnés lors de la 1^{ère} étape seulement :

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS POUR LES SELECTIONS DEFINITIVES (2^{NDE} ETAPE) LE
JEUDI 6 MAI 2021**

(PAR MAIL UNIQUEMENT AVEC PREUVE D'ENVOI)

Communication des résultats lorsque le dossier sera passé devant la commission pédagogique des études supérieures de l'Université d'Ottawa qui se réserve le droit de refuser un dossier présenté par la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille (Estimation pour les sélections définitives : juillet 2021).

PIECES A FOURNIR POUR LES PRESELECTIONS (1^{ERE} ETAPE)

Pour constituer le dossier de candidature, les candidats devront déposer ou envoyer au secrétariat du CERIC les pièces suivantes :

1. Les relevés de notes depuis la 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur.
2. Une lettre de motivation en indiquant pourquoi vous souhaitez vous inscrire dans ce programme (manuscrite ou dactylographiée).
3. Un curriculum vitæ.

PIECES A FOURNIR POUR LES SELECTIONS DEFINITIVES (2^{NDE} ETAPE)

Après avoir été sélectionnés par le(s) responsable(s) du Master 2 concerné, les candidat(e)s retenu(e)s devront déposer ou envoyer au secrétariat du CERIC leur dossier pour l'Université d'Ottawa. Vous trouverez ci-dessous les pièces demandées pour constituer le dossier :

1. L'attestation d'admission du responsable du Master 2 concerné (**fournie par le secrétariat du CERIC**).
2. Les relevés de notes **ET** les attestations de réussite **originaux**, ou certifiés conformes, depuis la 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur, accompagnés d'une explication officielle du système de notation (uniquement pour les années universitaires non effectuées à Aix-Marseille Université). Si les relevés de notes ne sont pas en français ou en anglais, veuillez en remettre une traduction officielle.
3. Une lettre de motivation dactylographiée indiquant pourquoi vous souhaitez vous inscrire dans ce programme (**une page maximum**).
4. Un curriculum vitæ (**deux pages maximum**).
5. Une description de **500 mots** de votre projet de recherche (à déterminer avec le responsable du Master concerné). Il devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :
 - Votre nom au complet.
 - Le titre du projet de recherche envisagé.
 - Le projet de recherche (précisez votre domaine de recherche et donnez une description du sujet envisagé).
 - La préparation (il s'agit d'apporter des éléments sur votre préparation pour étudier ce sujet : aptitudes linguistiques si requises, cours et séminaires suivis, recherche autonome, etc).
6. Le document généré à la fin de votre inscription/demande d'admission en ligne sur le site d'Ottawa (https://www.ouac.on.ca/apply/ottawagrad/fr_CA/user/login). Il convient pour cette inscription de prévoir la somme de 100 \$CA (cette somme est non remboursable). Lors de cette inscription, il faudra renseigner dans la partie « Répondants » deux personnes susceptibles de remplir un formulaire de référence universitaire (c'est-à-dire l'équivalent d'une lettre de recommandation). Ces formulaires seront envoyés à ces personnes par email. Ces personnes doivent obligatoirement être des universitaires, français ou non (professeurs, maîtres de conférences, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et/ou chargés de TD

Cette procédure ne dispense pas du dépôt du dossier de candidature de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille via l'application [eCandidat](#)¹ pour les étudiants hors AMU.

Nous contacterons les candidats présélectionnés en temps voulu afin d'effectuer cette démarche.

IMPORTANT

Aucun dossier ne doit être envoyé aux services de l'Université d'Ottawa par les candidats ! Ils seront automatiquement rejetés

¹ <https://facdedroit.univ-amu.fr/> (rubrique Candidatures 2020-2021)

INFORMATIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DE L'ANNÉE À OTTAWA

Les candidats au double diplôme LL.M. / MASTER liant les universités d'Aix-Marseille et d'Ottawa sont informés qu'étant donné les incertitudes liées à la situation sanitaire mondiale, **il est possible que ce programme ne puisse pas permettre une mobilité physique à Ottawa, au second semestre.**

L'université d'Ottawa offre toutefois la possibilité de réaliser ce second semestre en suivant l'intégralité des cours en ligne, moyennant le paiement des droits d'inscriptions habituellement requis pour les étudiants étrangers à l'université d'Ottawa. Le suivi en ligne du cursus d'Ottawa offre les mêmes crédits et le même diplôme (LLM) que s'il y avait une mobilité physique.

Par conséquent, la seule option qui est garantie aux candidats au double-diplôme est celle d'un second semestre en ligne. **En aucun cas l'université ne peut-elle garantir une mobilité physique à Ottawa au second semestre.**

Les candidats postulent donc en parfaite connaissance de cause. Aucune réclamation de quelque ordre que ce soit, notamment financière, ne pourra être acceptée, ni par Aix-Marseille Université, ni par l'université d'Ottawa.

100 \$CA (sur la base des tarifs 2019/2020)

lors de la création de votre compte sur le site d'Ottawa pour finaliser votre candidature

+

478,10 € dont 217 € de sécurité sociale étudiante

de droits d'inscription aixois, à payer le jour de l'inscription à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille en septembre 2021

+

7599.12 \$CA

de droits d'inscription outaouais, de RAMU (Régime d'Assurance Maladie Universitaire) et de frais connexes, à payer le jour de l'inscription à Ottawa

ENVOI DES DOSSIERS ET CONTACT AU CERIC

Mme Sophie GRIMWOOD

Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC)

UMR 7318 DICE Aix-Marseille Université – CNRS

Faculté de Droit et de Science Politique

Espace René Cassin – Bureau 4.9

3, Avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence Cedex 1



sophie.grimwood@univ-amu.fr



+33 (0)4 86 91 43 07